



PLAN D'ÉTUDE METTRE EN ŒUVRE ET PILOTER LE PROJET DE SA STRUCTURE - NIVEAU 2

Actions de formation dispensées aux clubs et associations

Formation en blended learning - Spécialité de formation : 335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs - Domaine de formation 44058 : Vie associative
Accessible PSH – Éligible au financement OPCO
Perfectionnement, élargissement des compétences

Equipe pédagogique : Jordan Durand, formateur et conseiller en associations sportives. salarié dans une association sportive en tant que responsable technique pendant 4 ans et demi avant de devenir directeur-adjoint d'un accueil de loisirs pendant 4 ans. Encadrant dans le milieu du football depuis 12 ans maintenant dont 4 au niveau régional, Jordan fait partie d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages. Son poste de responsable technique lui a permis d'acquérir une expérience forte dans tous les domaines de l'association.

Sylvain Bouilly, formateur et conseiller en associations sportives. Sylvain est dans le milieu associatif depuis de nombreuses années. Salarié, entraîneur diplômé puis dirigeant de club, il a connu les différents postes dans une structure ce qui lui permet de parfaitement appréhender les difficultés et les besoins des associations.

Lieu : A définir

Capacité d'accueil : Entre 1 et 5 apprenants

Accèsibilité : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.



CONSULTING



METTRE EN ŒUVRE ET PILOTER LE PROJET DE SA STRUCTURE

PRESENTIEL - DISTANCIEL

Prérequis de la formation

- Etre dirigeant bénévole élu de l'association ou salarié
- Avoir accès à un ordinateur, internet et une adresse mail

Durée de la formation

La formation durera en général entre 6 et 9 mois pour une durée de 35h en présentiel et 10h en e-learning. Les activités à réaliser entre les séances seront à travailler avec sérieux afin de prétendre à de réelles avancées dans votre projet.

Délais d'accès à la formation

Votre formation peut être validée en 48h00 par EC Consulting. Elle débutera néanmoins à la date inscrite sur votre programme sous réserve que Ec Consulting ait réceptionné la prise en charge reliée à cette formation avant la date mentionnée. Dans le cas contraire, la formation débutera à la date de réception de la prise en charge de votre organisme de financement.

Tarifs et financements de la formation

Le prix est de 1800€/ht par stagiaire. La formation peut être prise en charge à 100% par votre OPCO. Un devis vous sera envoyé avant votre inscription.

Accessibilité à la formation

Toutes les formations se font dans nos locaux, à domicile, dans un espace de location de salle (accès handicapés) ou dans les entreprises de nos clients. Les modalités

d'accès et d'aménagement spécifiques à obligations réglementaires d'accueil du public dépendent du lieu où se déroule la formation (En entreprise, à domicile, à distance). Avant chaque formation Intra-entreprise ou au domicile du stagiaire, une liste de contrôle est envoyée au service formation ou au stagiaire lui-même afin de vérifier les points essentiels au bon déroulement de la formation. Dans le cas où nous sommes obligés de louer une salle, nous travaillons avec la société AK Space à la ville aux Dames. Il est, quoi qu'il arrive, demandé aux stagiaires de nous informer de leur handicap éventuel lors de la préinscription afin de pouvoir leur proposer une solution satisfaisante si les conditions ne nous semblent pas optimales.

Objectifs de la formation

- Comprendre la démarche de méthodologie de projet
- Etablir le diagnostic de son association
- Analyser la situation de son association
- Formaliser et piloter le plan de développement de la structure
- Adapter le projet à l'activité de la structure et à son environnement
- Construire un plan d'actions et évaluer les réalisations et les résultats obtenus
- Mobiliser une équipe autour de son projet
- Élaborer le budget et construire les outils du suivi financier du plan d'actions
- Savoir piloter le projet de développement
- Etre capable d'évaluer et ajuster son projet

Moyens pédagogiques à la formation

- Formation 100% sur mesure qualitative
- Un programme de formation individualisé à la structure
- Un formateur expérimenté en associations sportives
- Entretiens individuels
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Questionnaires d'évaluation
- Calendrier de formation flexible
- Travail personnel
- Salle de formation
- Accès internet gratuit
- Remise de documents
- Supports techniques



METTRE EN ŒUVRE ET PILOTER LE PROJET DE SA STRUCTURE

NOS OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Notre offre "mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"

Le programme « Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure » s'adresse aux salariés et dirigeants d'association sportives ayant pour objectif de développer leur association de manière structurée en prenant en compte le contexte de l'association, ses particularités et ses opportunités. Il s'agit de clarifier ou déterminer un plan d'action pour sa structure associative.

Comment sont structurés les entretiens 1to1?

1. L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

- La mise en place de votre projet s'organise sous la forme d'entretiens individuels avec votre consultant. Ce sont des entretiens de 2 à 3 heures chacun, répartis sur plusieurs semaines. Une fois que vous aurez établi votre planning avec votre consultant, vous effectuerez entre 5 et 8 entretiens ainsi que des travaux à distance analysés et corrigés par votre formateur.

2. LE DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

- Les entretiens de chaque phase sont proposés sous forme d'ateliers de Coaching. Chaque rendez-vous se déroule sur la base d'échanges. Ces échanges suivent une méthodologie structurée et vont être l'occasion d'aborder chaque étape du plan d'action pré défini en début de formation.

3. LE E-LEARNING

- Le travail en distanciel permettra aux stagiaires d'augmenter leurs connaissances sur la démarche de méthodologie de projet à travers des vidéos, des textes écrits ou encore des quizzes. Cette démarche de méthodologie de projet sera transcribable à d'autres futurs projets de l'association.

4. LE TRAVAIL PERSONNEL

- A la suite de chaque entretien avec votre consultant, ce dernier vous confiera un travail individuel qui consiste soit à réfléchir sur des points particuliers, à l'aide de feuilles à remplir, soit à mener des recherches pour recueillir des informations spécifiques.

5. ET APRÈS ?

- Cet accompagnement permet d'apporter à votre club/association toutes les bases nécessaires pour mettre en œuvre et piloter le projet de votre structure. EC-Consulting s'engage à faire un point avec chaque stagiaire 1 an après la fin de la formation.

Suivis et évaluations personnalisés

- Analyse des besoins préformation
- Feuilles d'émargements signées par cours effectué
- Travaux personnels à réaliser : analysés et corrigés avec le formateur
- Questionnaire en ligne " Evaluation des acquis et du dispositif de fin de formation"
- Remise d'un bilan pédagogique personnalisé (attestation de fin de formation, attestation d'assiduité, bilan fin de formation, certificat de réalisation)
- Mise à disposition de supports à la suite de la formation.

Contenu de notre offre "mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"

Les étapes suivantes seront détaillées dans votre programme 100% sur mesure

1. ENTRETIEN PREALABLE

- Un questionnaire écrit
- Un entretien oral

2. ETABLIR LE DIAGNOSTIC DE SON ASSOCIATION

- Être capable de définir sa structure
- Être capable de recueillir des données

3. ANALYSER LA SITUATION DE SON ASSOCIATION

- Être capable d'évaluer les données recueillies dans le diagnostic
- Être capable d'avoir un regard critique sur les forces et les faiblesses de sa structure

4. DÉFINIR ET FORMALISER LE PROJET :

- Définir les axes d'amélioration et les axes de création
- Définir les objectifs généraux du projet
- Définir les objectifs opérationnels et les moyens de mise en œuvre liés
- Mettre en place des outils d'évaluation

5. MENER SON PROJET

- Etablir son plan d'action
- Piloter et animer son projet

6. EVALUER ET AJUSTER SON PROJET

- Être capable d'évaluer les actions mises en place
- Être capables d'évaluer l'impact sur l'association
- Être capable d'ajuster son projet en évaluant la pertinence des actions, leur efficacité et leur déroulement
- Être capable de se projeter dans le but d'anticiper



Les points forts de la formation "mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Ateliers de coaching
- Rencontre de conseils spécialisés

Modalité de certification

- Résultats attendus à l'issue de la formation : Attestation fin de formation
- Modalité d'obtention : Délivrance attestations de fin, d'assiduité, de réalisation et synthèse fin de formation
- Détails sur la certification : Délivrance attestations de fin, d'assiduité et de réalisation de fin de formation

Un plan d'étude personnalisé

- Fixez vos objectifs
- Organisez votre emploi du temps
- Créez un Plan d'études
- Mise en pratique immédiate sur votre projet

Établissez votre plan d'étude en répondant aux questions

1. Quel est l'objectif principal de votre formation ?
2. Quels objectifs souhaitez-vous atteindre ?
3. Ou en êtes-vous dans votre structure ?
4. Quelle est la nature précise de vos besoins ?
5. Avez-vous des moyens financiers ?
6. Quelles sont vos connaissances post formation ?
7. Quels sont les étapes qui vous posent problème à priori ?
8. Qui sont les personnes impliquées à former ?
9. Quels sont les risques de votre structure ?
10. Dans combien de temps souhaitez-vous avoir acquis vos nouvelles compétences ?

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

LE DIAGNOSTIC



ANALYSE DE LA SITUATION



LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT



ADAPTER LE PROJET



LE PLAN ACTION



MOBILISER VOS ÉQUIPES



LE BUDGET



ÉVALUER SON PROJET



Plan d'étude disponible pour les formations à destination des associations ou les plans de développement des compétences